



CARI
DE L'ONTARIO

Centres d'apprentissage,
de recherche et d'innovation
en soins de longue durée



APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL EN SOINS DE LONGUE DURÉE :

Guide sur la création de partenariats entre les écoles secondaires
et les foyers de soins de longue durée

REMERCIEMENTS

Le Guide d'apprentissage expérientiel en soins de longue durée (SLD) a été créé par les Centres d'apprentissage, de recherche et d'innovation en soins de longue durée de l'Ontario situés à l'Institut de recherche sur le vieillissement Schlegel-UW (Schlegel-UW Research Institute for Aging). L'élaboration de son contenu a été guidée par un Sommet Idées sur le partenariat intergénérationnel qui a eu lieu en novembre 2018 et qui a réuni des élèves et des enseignants d'écoles secondaires, des responsables, des membres de l'équipe et des résidents de maisons de retraite et de foyers de SLD, des représentants de partenariats d'affaires et d'éducation et des représentants du ministère de l'Éducation.

Merci à l'Institut de recherche sur le vieillissement Schlegel-UW et à la fondation de la famille Jobson (Jobson Family Foundation) pour leur participation à la tenue du Sommet Idées. La contribution et les conseils des membres de l'équipe de l'Institut de recherche sur le vieillissement suivants ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration de ce guide : Emma Bender, Kate Ducak, Kelly McGuire et Tammy Cumming.



Enhancing Life



CARI
DE L'ONTARIO

Centres d'apprentissage,
de recherche et d'innovation
en soins de longue durée

Ce guide a été financé en partie par le gouvernement de l'Ontario par l'entremise des Centres d'apprentissage, de recherche et d'innovation en soins de longue durée de l'Ontario qui se trouvent à l'Institut de recherche sur le vieillissement Schlegel-UW. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de la province de l'Ontario.



**Nous
aimerions
connaître
votre opinion!**

Si vous avez déjà mis sur pied un programme d'apprentissage expérientiel, communiquez avec nous à **info@clri-ltc.ca**

En faisant part de vos réussites, de vos obstacles et de vos idées, vous pouvez aider d'autres personnes à concevoir et à mettre sur pied leur propre programme de stage afin de permettre aux élèves d'en apprendre plus sur les foyers de SLD et de s'y intéresser.



info@clri-ltc.ca



clri-ltc.ca



@CLRI_LTC



Ontario CLRI



Ontario CLRI

TABLE DES MATIÈRES

Glossaire	4
À propos du guide	5
Comment utiliser ce guide	5
Les avantages de l'apprentissage expérientiel en soins de longue durée	5
Avantages pour le domaine des soins de longue durée	6
Avantages pour les élèves du secondaire	6

Pour les foyers de soins de longue durée

Les programmes d'apprentissage expérientiel dans les écoles secondaires de l'Ontario ...	8
Majeure Haute Spécialisation (MHS)	8
Éducation coopérative (coop)	9
Étape 1: Énoncer votre but	10
Étape 2: Établir les objectifs	11
Étape 3: Écrire une description de poste	12
Étape 4: Sécurité et formation des élèves	14
Étape 5: Planifier le processus d'orientation de l'élève	16
Étape 6: Réflexion sur vos réussites et vos difficultés	18
Étape 7: Établir le contact avec une école secondaire	19
Étape 8: Sélectionner le bon élève	21
Étape 9: Communication	22
Étape 10: Calendrier de stage	24
Évaluation de l'état de préparation	25

Pour les écoles secondaires

En quoi consistent les soins de longue durée en Ontario?	28
Les postes en soins de longue durée	30
Mettre en relation un foyer de SLD avec le bon élève	34
Partenariat d'éducation des affaires de l'Ontario	35
Sélectionner le bon élève	35
Formation et orientation des étudiants	36
Orientation	37
Planification de la relève	38
Évaluation de l'état de préparation	38

Bibliographie	39
---------------------	----



Glossaire

Voici quelques termes que vous retrouverez tout au long du guide.

SLD : Soins de longue durée

Membre de l'équipe : Personne qui travaille dans un foyer de soins de longue durée.

Enseignant : Aux fins de ce guide, le mot « enseignant » englobe tous les éducateurs participant à l'apprentissage par l'expérience des élèves, notamment les conseillers d'orientation professionnelle et les coordonnateurs de l'apprentissage par l'expérience.

Possibilité d'apprentissage expérientiel : Apprentissage à l'extérieur de la salle de classe (stage coop, par exemple) qui s'inscrit dans le programme scolaire et mène à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

Stage : Expérience de travail que vit l'élève du secondaire en entreprise pendant une période définie dans le cadre de son apprentissage expérientiel.

Superviseur de stage : Aux fins de ce guide, le superviseur de stage est le membre de l'équipe des SLD qui supervise l'élève lors de son stage dans le foyer et qui travaille avec l'enseignant afin de suivre et d'évaluer le progrès de l'élève.

À PROPOS DU GUIDE

Le présent guide a été conçu pour soutenir les foyers de SLD et les écoles secondaires dans l'établissement de partenariats significatifs et percutants visant à créer des stages d'apprentissage expérientiel pour les élèves comme les stages d'éducation coopérative et les stages de la Majeure Haute Spécialisation. Les renseignements contenus dans ce guide pourraient aussi servir à des fins d'établissement de partenariats semblables dans des maisons de retraite.

On y explique aussi pourquoi l'apprentissage expérientiel est important dans le domaine des SLD et présente les avantages qu'il offre aux élèves du secondaire, aux résidents et aux membres de l'équipe des foyers de SLD, et le secteur élargi des SLD.

COMMENT UTILISER CE GUIDE

Le contenu est divisé en deux parties – la première a été conçue à l'attention des foyers de SLD et la deuxième, à celle des enseignants du secondaire. Les deux parties étudient d'abord la façon dont sont créées les possibilités d'apprentissage que l'on veut fructueux pour les élèves du secondaire en foyers de SLD, puis, comment on établit des partenariats entre les foyers de SLD et les écoles secondaires. Si vous utilisez ce guide dans la perspective des SLD, consultez la partie « Pour les soins de longue durée » (les pages avec un onglet vert). Si vous l'utilisez dans la perspective de l'enseignement, consultez la partie « Pour les écoles secondaires » (les pages avec un onglet orange).

Des ressources complémentaires à ce guide sont consultables au clri-ltc.ca/ss-ltc (en anglais seulement). Le site Web a été élaboré en fonction des renseignements contenus dans le présent guide et fournit des ressources didactiques supplémentaires pour concevoir et mettre sur pied un stage d'apprentissage expérientiel. Parmi les ressources offertes en ligne, on retrouve des modèles, des descriptions de rôle, des vidéos de formation, des documents d'orientation pour les élèves, des histoires inspirantes, des renseignements généraux et plusieurs autres ressources et liens utiles.

LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL EN SOINS DE LONGUE DURÉE

La recherche montre que le contact intergénérationnel, comme c'est le cas dans les stages d'apprentissage expérientiel pour les élèves dans les foyers de SLD, entraîne des avantages sur les plans physique, social, émotionnel et psychologique autant pour les jeunes que pour les aînés, en plus de leur permettre de créer des liens mutuels 1,2,3,4,5. Rassembler les aînés et les jeunes grâce à l'apprentissage expérientiel dans les foyers de SLD peut aussi entraîner des effets positifs sur les communautés, les écoles secondaires, les foyers de SLD et le secteur des SLD puisque ces moments privilégiés apportent des solutions à des questions importantes, notamment en ce qui a trait aux perceptions négatives du vieillissement, les idées fausses sur les SLD, le travail auprès des aînés et le manque de main-d'œuvre dans le secteur des SLD 1,2,3,6,7. Un rapport circonstanciel complet sur les répercussions des partenariats intergénérationnels comprenant des ressources et des renseignements provenant de travaux de recherche à l'appui est accessible sur le site Web des CARI de l'Ontario.

Des exemples d'effet positif des stages d'apprentissage expérientiel se trouvent à la page suivante.

AVANTAGES POUR LE DOMAINE DES SOINS DE LONGUE DURÉE (Y COMPRIS POUR LES RÉSIDENTS, LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE ET LE SECTEUR ÉLARGI)

Les stages d'apprentissage expérientiel sont pour les élèves du secondaire l'occasion de passer du temps avec les aînés en SLD et procurent plusieurs avantages comme :

Contribuer au recrutement de la future main-d'œuvre du secteur des SLD en :

- faisant la promotion d'une perception positive des aînés, du vieillissement et des SLD auprès des jeunes^{1,2,6,7}
- élargissant le champ de connaissances des élèves sur les nombreuses options de carrière dans le secteur des SLD
- augmentant l'intérêt des élèves à l'égard des carrières en SLD grâce à l'aspect immersif et exploratoire des stages

Contribuer à l'amélioration des capacités, de la satisfaction, du bien-être et de la rétention des membres de l'équipe en :

- réduisant la charge de travail et le stress des membres de l'équipe grâce à la contribution des élèves⁸
- offrant aux membres de l'équipe la possibilité d'améliorer leurs compétences en leadership et de changer les choses dans leur secteur en agissant en tant que mentor auprès des élèves⁸

Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des résidents, notamment en :

- augmentant le soutien et la participation à la vie sociale^{3,4,5}
- renforçant le sentiment d'efficacité personnelle, l'estime de soi et le concept de pérennité chez les aînés^{2,3,4,5,9}
- réduisant les sentiments de solitude, d'isolement et de dépression chez les aînés^{3,4,5,10}
- améliorant leurs aptitudes de communication²

AVANTAGES POUR LES ÉLÈVES DU SECONDAIRE

Le contact intergénérationnel dans l'apprentissage expérientiel peut aussi avantager les élèves par :

- a sensibilisation aux nombreux parcours de carrière possibles dans le domaine des SLD et dans les secteurs connexes (p. ex. les maisons de retraite, les soins de santé)
- la chance d'explorer soi-même les diverses possibilités de carrière dans les SLD
- moins d'âgisme et un changement des perceptions liées au vieillissement et aux SLD^{1,2,3,6,7}
- l'amélioration de l'estime de soi et le renforcement de l'identité du moi^{3,7,4}
- la satisfaction d'aider les autres²
- la participation et les relations sociales¹¹
- de meilleures capacités de communication, d'empathie, de compassion et de maîtrise de soi^{1,2,3}
- le renforcement de la responsabilité sociale et des comportements prosociaux^{2,3}
- la possibilité d'entreprendre un processus de questionnement sur la planification d'apprentissage, de carrière et de vie, qui porte notamment sur les domaines d'apprentissage suivants : la connaissance de soi, l'exploration des possibilités, la prise de décision et l'établissement d'objectifs, ainsi que la réalisation des objectifs et les transitions¹¹



SOINS DE LONGUE DURÉE :
PLANIFIER L'APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL DES
ÉLÈVES DU SECONDAIRE DANS VOTRE
FOYER DE SOINS DE LONGUE DURÉE

SOINS DE LONGUE DURÉE

Consultez cette section (pages avec un onglet vert) si vous utilisez ce guide du point de vue des foyers de SLD. Cette section synthétise les processus qui mènent à la création de possibilités d'apprentissage expérientiel pour les élèves du secondaire de votre foyer de SLD et d'établissement d'un partenariat fructueux avec une école secondaire.

PROGRAMMES D'APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES DE L'ONTARIO

Les élèves de 11^e et 12^e année ont la possibilité d'acquérir des connaissances en dehors de la salle de classe grâce à des stages d'apprentissage expérientiel qui se déroulent sur plusieurs mois, comme les stages d'éducation coopérative et les stages de la Majeure Haute Spécialisation (MHS). Ce type d'expérience constitue un moyen efficace pour les foyers de SLD de bâtir des partenariats avec les écoles secondaires du quartier, d'apporter un soutien aux membres de l'équipe dans leur foyer et de recruter et de former des élèves du secondaire.

Grâce aux stages d'apprentissage expérientiel, les élèves peuvent découvrir les parcours de carrière, mieux connaître votre organisme de SLD et s'y intéresser. En aidant les élèves dans l'élargissement de leur champ de connaissances dans votre foyer de SLD, vous les aidez à :

- mieux comprendre les carrières liées au domaine des SLD auxquelles ils aspirent¹²
- découvrir des carrières dont ils ignoraient l'existence ou qu'ils n'avaient pas encore envisagées¹²
- acquérir les compétences requises pour travailler dans les foyers de SLD¹²
- mettre en pratique, dans un milieu de SLD, ce qu'ils ont appris en classe¹²
- prendre des décisions éclairées sur leurs études et leur parcours de carrière dans le domaine des SLD permettant de faciliter leur intégration au marché de travail¹²

MAJEURE HAUTE SPÉCIALISATION (MHS)

La Majeure Haute Spécialisation (MHS)¹³ est un programme personnalisable d'apprentissage expérientiel et constitue une stratégie de réussite des élèves par laquelle ils peuvent concentrer leurs efforts sur un secteur particulier, comme les SLD, tout en acquérant les crédits nécessaires à l'obtention du diplôme d'études secondaires. La MHS aide aussi les élèves lors de leur transition vers la formation d'apprenti, le collège, l'université ou le marché du travail au terme de leurs études secondaires.

Le programme MHS est offert aux élèves de toutes les écoles secondaires financées par les fonds publics de l'Ontario. Dans le cadre du programme MHS, les élèves doivent satisfaire à l'exigence d'apprentissage expérientiel et d'exploration de carrière, laquelle prévoit la participation à des activités d'apprentissage planifiées se déroulant en dehors de la salle de classe traditionnelle, telles que le jumelage ou l'expérience de travail.

Les élèves peuvent acquérir des compétences et de l'expérience en faisant des stages chapeautés par le programme MHS dans différents secteurs et dans des départements ou des services de SLD tels que¹³ :

- santé et bien-être
- affaires
- environnement
- transformation des aliments
- accueil
- sports



Visitez le clri-ltc.ca/ss-ltc pour en savoir plus sur les possibilités d'apprentissage expérientiel en SLD dans le cadre d'une MHS

ÉDUCATION COOPÉRATIVE (COOP)

L'éducation coopérative (coop)¹¹ est une autre stratégie de réussite des élèves au cours de laquelle ils peuvent acquérir des crédits d'étude tout en effectuant un stage. Les programmes coopératifs offrent des stages personnalisés d'apprentissage expérientiel aux élèves se dirigeant vers une formation d'apprenti, le collège, l'université ou le marché du travail au terme de leurs études secondaires.

Les programmes coopératifs obligent les élèves à acquérir au moins deux crédits d'éducation coopérative sur une période de plusieurs mois ou de quelques journées durant l'année scolaire. Au cours de cette période, les élèves explorent le sujet de leur choix sous la supervision d'un enseignant. Les stages coopératifs suivent le plan d'apprentissage en éducation coopérative créé conjointement par l'enseignant et l'élève, avec la participation du superviseur de stage, afin d'observer et d'évaluer les progrès de l'élève

Les programmes coopératifs donnent aux élèves dans un milieu de travail comme les foyers de SLD l'occasion¹¹ :

- de s'initier à l'apprentissage appliqué
- d'expérimenter différentes possibilités de carrière
- de voir la pertinence des apprentissages faits en classe
- d'obtenir des crédits au cours de leur expérience en milieu de travail
- de développer des compétences et des habitudes essentielles liées au milieu de travail
- d'acquérir de l'expérience de travail utile aux études postsecondaires ou à un futur emploi
- d'être des citoyens actifs, engagés et compatissants
- de créer des liens sociaux



Visitez le clri-ltc.ca/ss-ltc pour en savoir plus sur les possibilités d'enseignement coopératif en foyer de SLD

ÉTAPE 1: ÉNONCER VOTRE BUT

Il est important de définir les raisons pour lesquelles vous souhaitez accueillir des élèves du secondaire dans votre foyer de SLD. Afin d'énoncer votre but, vous êtes invité à répondre aux questions suivantes :

1. Pourquoi mettez-vous en place un stage d'apprentissage expérientiel pour les élèves du secondaire dans votre foyer de SLD?

2. De quelle façon les résidents de votre foyer de SLD, le personnel et les visiteurs bénéficieront-ils de la présence et des interventions des élèves du secondaire?

3. Comment ce stage contribuera-t-il à votre mission, à votre vision et à vos valeurs organisationnelles?

ÉTAPE 2: ÉTABLIR LES OBJECTIFS

Dans le cadre des stages coopératifs, les élèves doivent établir leurs objectifs personnels avec leur enseignant. Ces objectifs personnels sont définis dans le plan d'apprentissage en éducation coopérative qui sert de guide à l'enseignant pour l'évaluation de l'élève. La détermination conjointe de ces objectifs d'apprentissage par l'élève, l'enseignant et le superviseur de stage peut favoriser le succès de tous. Il est également important que votre organisme établisse des objectifs afin d'évaluer le succès relatif à l'intégration d'un stage d'apprentissage expérientiel.

À l'aide du modèle de planification suivant, établissez les objectifs spécifiques liés à votre but (étape 1) et déterminez les indicateurs et les résultats qui montrent dans quelle mesure chaque objectif a été atteint.

OBJECTIFS (Façon d'atteindre votre but)	INDICATEURS (Résultats montrant que votre objectif est atteint)
<i>Exemple : Pendant les quatre prochains mois, réduire le stress du personnel grâce au soutien apporté par les élèves.</i>	• commentaires positifs des membres de l'équipe à propos de la contribution des élèves • le personnel a plus de temps pour répondre aux besoins sociaux des résidents (marcher avec eux, etc.) • le personnel a pris moins de congés de maladie • moins de roulement du personnel



Conseils pour établir les objectifs

Établir trop d'objectifs pourrait signifier que vous mettez l'accent sur les tâches plutôt que sur les résultats. Pensez à grouper vos objectifs en catégories élargies de résultats. Lorsque vous établissez vos objectifs, assurez-vous qu'ils soient « SMART », c'est-à-dire spécifiques, mesurables, appropriés, réalistes et temporels¹⁹.



Visitez le clri-ltc.ca/ss-ltc pour en savoir plus concernant la manière de fixer des objectifs « SMART ».

ÉTAPE 3: ÉCRIRE UNE DESCRIPTION DE POSTE

Maintenant que vous avez déterminé pourquoi et comment vous mettrez sur pied un stage d'apprentissage expérientiel dans votre foyer de SLD, il est important de rédiger une description de poste pour l'élève du secondaire.

Les descriptions claires aident les enseignants et les superviseurs de stage à repérer les élèves qui seront de bons candidats pour le poste. Ces descriptions peuvent également être fournies aux étudiants afin de veiller à ce qu'ils soient préparés et qu'ils sachent à quoi s'attendre, ce qui leur permettra d'être plus à l'aise, confiants et autonomes au sein de votre foyer. Il est également primordial que les membres de l'équipe du foyer de SLD qui aideront ou guideront l'élève se familiarisent avec la description de poste afin de vous assurer que les attentes sont claires et que votre foyer est en mesure de soutenir la réussite de l'élève.

Consultez le site Web des CARI de l'Ontario pour des exemples de descriptions de poste ou utilisez le modèle ci-dessous pour vous guider dans l'élaboration de votre propre description de poste.



Visitez le clri-ltc.ca/ss-ltc et lisez les histoires inspirantes de gens qui ont établi un programme d'apprentissage expérientiel.

Notes: _____



Visitez le clri-ltc.ca/ss-ltc pour des exemples de descriptions de poste conçus pour des élèves du secondaire en milieu de SLD.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES DESCRIPTIONS DE POSTE

Titre du poste	Exemple : « partenaire de soins de soutien » ou « adjoint aux loisirs »
Relève de	Il est important que l'élève et son enseignant sachent de qui, au sein de votre organisme, relève directement l'élève lors de son stage. Cette personne, le superviseur du stage de l'élève, doit travailler avec l'enseignant pour observer et évaluer l'élève. Par ailleurs, l'élève doit être mis au courant des personnes de votre organisme vers lesquelles il peut se tourner lorsqu'il a besoin de soutien. Vous voudrez peut-être aussi inclure de l'information au sujet des autres personnes avec lesquelles les élèves interagiront dans votre foyer de SLD.
Horaire (Heures anticipées)	L'horaire de l'élève dépend du type de stage d'apprentissage expérientiel que vous avez choisi d'offrir dans votre foyer de SLD. Vous devez travailler avec l'élève et son enseignant pour déterminer l'horaire de stage de l'élève.
Principales responsabilités (y compris les responsabilités liées aux objectifs établis à l'étape 2)	Lors de la définition des principales responsabilités du poste, veillez à intégrer des tâches pertinentes quant à vos objectifs et aux besoins de votre organisme. Assurez-vous que vos attentes soient réalistes pour un élève du secondaire. En outre, envisagez d'intégrer des responsabilités pouvant favoriser la prise d'initiatives en temps utile. Des exemples de descriptions de poste pour les élèves du secondaire sont accessibles sur le site Web des CARI de l'Ontario.
Aptitudes (inclure les caractéristiques du candidat idéal)	Pensez au candidat idéal pour le stage lorsque vous précisez les caractéristiques que vous recherchez chez l'élève. Pour favoriser le succès de l'élève au sein de votre foyer de SLD, vous aimeriez peut-être inclure les aptitudes et les caractéristiques suivantes dans votre description de poste : • amical et facile d'approche • doté de solides aptitudes pour la communication interpersonnelle • enthousiaste et faisant preuve d'une attitude positive • fiable • compatissant et désireux d'aider les autres • travaillant facilement en équipe, mais aussi de façon autonome • motivé et faisant preuve d'initiative • doté d'aptitudes organisationnelles et de compétences en gestion du temps
Exigences (Orientation, formation)	Pensez aux documents que devra fournir l'élève dans le cadre de son processus d'orientation. En plus de la formation et de l'enseignement dispensés dans votre foyer de SLD et l'école de l'élève, nous recommandons que tous les élèves visionnent les vidéos de formation et les ressources offertes sur le site Web des CARI de l'Ontario. Voir l'étape 4 pour plus de renseignements.
Environnement de travail (Conditions et situations typiques)	Il est important que les élèves aient une bonne compréhension de l'environnement de travail dans lequel ils feront leur entrée lors de leur stage.

ÉTAPE 4: SÉCURITÉ ET FORMATION DES ÉLÈVES

Avant que l'élève ne commence son stage dans votre foyer de SLD, il est important de lui fournir la formation nécessaire pour assurer la santé, la sécurité et le bien-être de toutes les personnes concernées. Pensez à tous les documents liés à la santé et à la sécurité que l'élève devra fournir dans le cadre de son processus d'orientation, comme une preuve de mise à jour des vaccins ou encore une entente de confidentialité signée afin de protéger les résidents et les membres de l'équipe.

À noter : Les élèves âgés de moins de 18 ans ne sont pas tenus de se soumettre à une vérification de leur casier judiciaire en raison de la protection prévue par la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (les stages au sein de l'État pourraient faire exception).

Avant le début d'un stage, une évaluation de la santé et de la sécurité dans votre foyer de SLD (l'environnement de travail de l'élève) devra être effectuée par un enseignant de l'école secondaire. Dans la salle de classe, les étudiants devront démontrer qu'ils possèdent les aptitudes et les connaissances énoncées dans le programme en ce qui concerne la santé, la sécurité et le bien-être¹¹.

Gardez à l'esprit que le superviseur de stage du foyer de SLD est également tenu de veiller à ce que l'enseignement et la formation adaptés au poste de l'élève soient définis, et à ce qu'ils soient dispensés à ce dernier au cours de son processus d'orientation.

FORMATION RECOMMANDÉE PAR LES CARI DE L'ONTARIO

Le programme des CARI de l'Ontario a permis l'élaboration et le repérage de plusieurs ressources de formation afin de soutenir les stages d'élèves dans le secteur des SLD. Les élèves peuvent accéder aux vidéos et aux ressources éducatives recommandées (au regard des sujets suivants, entre autres) sur le site Web des CARI de l'Ontario :

- approche de soins axée sur la personne
- prendre soin de personnes atteintes de démence
- prendre soin de personnes à mobilité réduite
- la loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée et la Déclaration des droits des résidents
- mauvais traitement et négligence
- assistance aux repas



Visitez le clri-ltc.ca/ss-ltc pour accéder aux formations et aux ressources éducatives recommandées pour les élèves faisant un stage d'apprentissage expérientiel dans un foyer de SLD.

Sécurité au travail

Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation coopérative, 2018, précise qu'« en vertu de la Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail, le ministère de l'Éducation fournit une couverture aux élèves, jeunes et adultes, qui participent à divers programmes de formation pratique (aussi appelés programmes d'apprentissage expérientiel) [...]. Les conseils scolaires, avec l'aide des employeurs offrant le stage, doivent veiller au respect des exigences de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail avant et pendant le stage¹¹. »

Santé affective

Il est essentiel de comprendre que peu importe l'expérience antérieure, un stage dans un foyer de SLD est susceptible d'être difficile sur le plan affectif pour les élèves. Par exemple, ils pourraient être témoins de situations d'urgence ou du déclin de la santé d'un résident qui leur est cher et pourraient aussi avoir à composer avec des sentiments liés à la mort et au deuil. Il est important de bien préparer les élèves au stage en SLD et de soutenir leur santé mentale et leur santé émotionnelle. Les vidéos de formation fournies sur le site Web des CARI de l'Ontario peuvent guider les élèves avant le début de leur stage en SLD. Il est également important de veiller à ce que les élèves sachent à qui ils peuvent se confier dans le foyer de SLD s'ils ont besoin d'un soutien émotionnel, et à ce qu'un sentiment de sécurité leur soit transmis lors des rencontres de suivi régulières.

Notes: _____



Visitez le clri-ltc.ca/ss-ltc pour accéder au formulaire « Accord sur la formation pratique » et en examiner les modalités.

ÉTAPE 5: PLANIFIER LE PROCESSUS D'ORIENTATION DE L'ÉLÈVE

La planification et l'exécution d'un rigoureux processus d'orientation de l'élève sont des étapes essentielles au succès de tout stage d'apprentissage expérientiel dans votre foyer de SLD. Préparer les élèves en leur exposant clairement vos attentes et en leur fournissant des présentations détaillées et des formations appropriées vous aidera à vous assurer qu'ils possèdent tous les outils nécessaires pour remplir leurs tâches et réaliser leur plein potentiel. Un rigoureux processus d'orientation contribuera aussi à la sécurité et à l'aisance des élèves, des membres de l'équipe et des résidents.

Les types de besoins en orientation, en formation et en enseignement dépendront probablement de l'élève, de son poste et de ses responsabilités. Cependant, des formations officielles sur l'orientation et sur la santé et la sécurité sont obligatoires pour tout élève qui veut effectuer un stage d'apprentissage expérientiel faisant partie des programmes des écoles secondaires de l'Ontario.

Le processus d'orientation de l'élève devrait débuter dès le premier jour ou dans les deux premiers jours de son stage dans votre foyer de SLD. Le processus d'orientation devrait prendre au moins deux heures et devrait être planifié bien avant la date de début du stage de l'élève. Vous trouverez une liste de contrôle à la page suivante pour vous aider à planifier le processus d'orientation de votre élève.

Notes: _____



Visitez le clri-ltc.ca/ss-ltc pour examiner les documents et les formations recommandées en matière d'orientation, ainsi que les ressources éducatives



Liste de contrôle du processus d'orientation de l'élève



- ☐ Effectuer une visite complète du foyer de SLD, y compris:
 - l'endroit où l'élève peut manger et faire une pause
 - l'endroit où se trouvent les toilettes
 - l'endroit où se trouve l'équipement de santé et sécurité
 - l'endroit où l'élève peut trouver les membres d'équipes s'il a besoin d'aide
- ☐ Présenter l'élève aux membres d'équipes et aux résidents avec lesquels il travaillera (cela peut être un processus continu; tout dépend des quarts de travail)
 - membres d'équipes : _____
 - résidents : _____
 - autres : _____
- ☐ Expliquer clairement à l'élève qui est son supérieur immédiat et à qui il doit poser ses questions, signaler ses absences, etc.
- ☐ Passer en revue les attentes liées au rôle (revoir la description de poste)
- ☐ Revoir la formation et l'enseignement devant être dispensés (utiliser la liste proposée à l'étape 4)
 - ☐ *Ressources de formation recommandées par les CARI de l'Ontario :*
 - la Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée et la Déclaration des droits des résidents
 - Approche de soins axée sur la personne
 - prendre soin de personnes atteintes de démence
 - prendre soin de personnes à mobilité réduite
 - assistance aux repas
 - mauvais traitement et négligence
- ☐ Exigences de formation au sein de votre foyer
 - ☐ passer en revue les renseignements sur la santé et la sécurité, ainsi que les protocoles d'urgence (p. ex. comment obtenir de l'aide si quelqu'un fait une chute ou commence à s'étouffer)
 - ☐ comment signaler un incident (comme les cas de maltraitance)
 - ☐ revoir l'entente de confidentialité et y apposer les signatures nécessaires
 - ☐ revoir le code de conduite du foyer de SLD et y apposer les signatures nécessaires. Le code de conduite traite des éléments suivants :
 - le code vestimentaire
 - les attentes en matière d'assiduité (notamment les politiques appliquées en cas d'apparition d'une écloison ou de maladie de l'élève)
 - l'utilisation de la technologie au foyer
 - quoi faire si des cadeaux sont offerts aux membres du personnel
 - ☐ revoir le formulaire de consentement concernant l'autorisation d'utilisation de photos dans les médias sociaux et y apposer les signatures nécessaires (au besoin)
 - ☐ revoir l'entente sur les anciens élèves et y apposer les signatures nécessaires. Ce type d'entente vous permet de contacter l'élève pendant un certain nombre d'années après son stage (au besoin)
 - ☐ demander une preuve de vaccinations à jour
- ☐ Ajouter les formations et l'enseignement supplémentaires ici (p. ex. SIMDUT, au besoin)
 - ☐ _____
 - ☐ _____

ÉTAPE 6: RÉFLEXION SUR VOS RÉUSSITES ET VOS DIFFICULTÉS

Les élèves en stage coopératif sont évalués par leur superviseur de stage et leur enseignant à l'aide du programme scolaire et du plan d'apprentissage en éducation coopérative¹¹. Il est aussi important que votre organisme évalue le stage afin de déterminer s'il a rempli vos objectifs et le but que vous vous étiez fixés. Une évaluation de l'efficacité et de la qualité du stage dans votre foyer peut permettre d'apporter des changements et des améliorations pour l'avenir¹⁴.

Il existe de nombreux types et méthodes d'évaluation pouvant être utilisés pour évaluer le stage; il est donc important d'opter pour ce qui convient le mieux à vos participants et à votre organisme.

Les entrevues, les observations et les registres d'activités sont tous des moyens de recueillir des données d'évaluation¹⁴. Une autre stratégie permettant de dégager les attitudes, les perspectives et les connaissances de chacun consiste à demander aux participants (résidents, membres de l'équipe, élèves) de prendre part aux évaluations écrites, telles que la tenue d'un journal ou un questionnaire d'évaluation¹⁴. Si vous envisagez de créer votre propre formulaire ou questionnaire d'évaluation, nous vous encourageons à consulter les ressources offertes sur le site Web des CARI de l'Ontario.

Réflexion sur vos réussites et vos difficultés

Vous devriez au minimum envisager de prendre note des réussites et des difficultés que vous avez pu observer au cours du stage de l'élève. Rassemblez les évaluations officielles et la rétroaction informelle de votre équipe, des résidents et des élèves. Il est essentiel de se pencher sur cette information afin de faciliter la planification des prochains stages.

Notes: _____



Visitez le clri-ltc.ca/ss-ltc pour trouver des ressources et des modèles sur lesquels vous baser lors de la création de votre propre évaluation.

ÉTAPE 7: ÉTABLIR LE CONTACT AVEC UNE ÉCOLE SECONDAIRE

L'établissement d'un partenariat avec une école secondaire exige que les deux partenaires collaborent tout au long des étapes de planification, de mise en œuvre et d'évaluation de ce travail. Les deux partenaires ont la responsabilité de démontrer leur engagement et de communiquer ouvertement.

Pour faciliter la mise sur pied d'un stage dans votre foyer, il est important de cibler les écoles secondaires à proximité de votre foyer de SLD qui offrent de l'apprentissage expérientiel comme des programmes coopératifs ou le programme MHS. Des renseignements sur les programmes existants d'apprentissage expérientiel et les coordonnées de personnes-ressources peuvent être trouvés sur les sites Web des écoles ou des conseils scolaires.

Pour entamer une discussion, il est préférable de contacter l'enseignant ou la personne-ressource du conseil scolaire qui s'occupe des stages étudiants.

Il est aussi possible d'entrer en contact avec les écoles secondaires par l'entremise d'une base de données sur les employeurs, comme le registre des employeurs de l'Ontario (www.employerregistry.ca). Cette ressource gratuite fait office de communauté virtuelle et permet de mettre en relation les employeurs avec les travailleurs de demain par l'intermédiaire de l'apprentissage expérientiel et des programmes éducationnels de partout en Ontario¹⁵. De plus, certaines écoles et certains conseils scolaires ont leur propre base de données que les employeurs peuvent consulter pour annoncer les offres de stages étudiants.



Visitez le clri-ltc.ca/ss-ltc pour en savoir plus au sujet des foyers de SLD et des écoles secondaires ouverts à des partenariats.

Il est recommandé de transmettre à l'école la liste d'éléments suivants concernant votre foyer :



- ☐ votre nom et titre, le nom de votre organisme et des contacts
- ☐ une description de votre organisme et de votre mission organisationnelle, les buts et les objectifs de cet apprentissage expérientiel dans votre organisme (étapes 1 et 2).
- ☐ des renseignements sur les SLD et l'importance des stages d'apprentissage expérientiel dans un milieu de SLD pour les élèves du secondaire. Encouragez les membres de l'école à consulter les ressources offertes sur le site Web des CARI de l'Ontario.
- ☐ les postes que vous offrez actuellement aux élèves du secondaire (étape 3)
- ☐ vos questions sur ce que l'on attend de vous en tant que superviseur de stage.
- ☐ un exemplaire de ce guide pour faire correspondre les objectifs et les attentes lors de l'établissement de votre partenariat.

PARTENARIAT D'ÉDUCATION DES AFFAIRES DE L'ONTARIO

Certaines localités bénéficient aussi du soutien d'une agence locale de partenariat d'éducation des affaires (conseil industrie-éducation). Ces agences sont présentes un peu partout en Ontario et font partie de l'organisation élargie de partenariat d'éducation des affaires de l'Ontario, laquelle se penche sur les principales questions touchant l'exploration de carrières et le perfectionnement de la main d'œuvre¹⁷. En créant un réseau dynamique, ces agences peuvent faciliter des relations entre les acteurs de l'industrie et les enseignants, favoriser la communication et permettre la mise sur pied de stages d'apprentissage expérientiel bien encadrés dans les localités ontariennes¹⁷.

Si vous avez de telles agences dans votre région, vous pourriez y faire appel pour vous aider à établir des partenariats avec des écoles secondaires.

Notes: _____



Visitez le clri-ltc.ca/ss-ltc pour des renseignements sur la valeur de l'apprentissage expérientiel en SLD, y compris :

- des fiches de renseignements
- un rapport circonstanciel
- des histoires inspirantes
- et plus encore!

ÉTAPE 8: SÉLECTIONNER LE BON ÉLÈVE

Lorsque vous êtes certain d'avoir trouvé une école secondaire qui correspond bien aux valeurs de votre organisme et à vos buts, vous pouvez poursuivre votre démarche en faisant venir un élève dans votre foyer de SLD. L'enseignant doit déterminer quel élève correspond le mieux aux postes que vous offrez.

Lorsque l'école a choisi l'élève affecté à votre foyer, vous avez la possibilité d'interviewer le candidat avant de prendre une décision finale. Ces entrevues devraient être construites de la même façon que celles utilisées pour embaucher les autres employés de votre organisme et devraient être fondées sur la description de poste et tout modèle fourni par l'enseignant. Les élèves devraient être prêts à répondre à des questions concernant les attentes énoncées dans la description de poste. Il est également essentiel de donner la possibilité aux élèves de communiquer leurs champs d'intérêt et leurs buts personnels afin de veiller à ce que l'expérience soit pertinente pour eux. Envisagez la possibilité d'intégrer, dans le processus d'embauche, la participation des membres de l'équipe ou des résidents qui joueront un rôle important dans le stage de l'élève.

Voici la liste des points à discuter lors de l'entrevue avec l'élève :



- ☐ aperçu de l'organisme, de son rôle et description du milieu de travail.
- ☐ principales responsabilités liées au poste; description d'une journée typique.
- ☐ questions concernant les aptitudes et l'expérience que possède l'élève et qui pourraient s'appliquer au poste.
- ☐ questions permettant d'évaluer les qualités personnelles considérées importantes pour bien réussir dans ce poste.
- ☐ 1 à 2 scénarios permettant de déterminer comment l'élève pourrait composer avec une situation difficile.
- ☐ objectifs d'apprentissage et champs d'intérêt de l'élève.
 - ce que l'élève souhaite acquérir au cours de ce stage.
 - ce que votre organisme peut faire pour aider l'élève à se réaliser.
- ☐ revoir l'horaire de l'élève afin de confirmer ses disponibilités et les heures de stage.

Notes: _____

ÉTAPE 9: COMMUNICATION

Une communication ouverte et fréquente avec l'équipe de votre foyer de SLD, y compris l'élève, est importante pour le succès du stage. Il est également important de communiquer régulièrement avec l'enseignant avec qui vous collaborez. La conception et la mise en œuvre du plan d'apprentissage en éducation coopérative sont un processus continu nécessitant la collaboration de l'élève, de l'enseignant et du superviseur de stage¹¹. Le suivi des progrès de l'élève constitue une autre partie essentielle du processus d'apprentissage expérientiel nécessitant une collaboration continue. Les exigences en matière de suivi doivent être satisfaites conformément aux lignes directrices du programme et dépendent du type de stage d'apprentissage (p. ex. coopératif, MHS, etc.).

Exemples d'exigences du programme pour les réunions de suivi des stages coopératifs

- Une réunion de suivi concernant l'élève, l'enseignant en éducation coopérative et le superviseur de stage doit avoir lieu au cours des trois premières semaines suivant le début du volet collectif du stage. Cette réunion doit être tenue en personne, par vidéoconférence ou au moyen de n'importe quelle autre technologie permettant à l'enseignant et à l'élève de se voir (c.-à-d. que la réunion ne peut pas avoir lieu en mode audio seulement, ni au moyen de messages textes ou d'échanges de courriels)¹¹.
- Après la première réunion de suivi, au moins deux réunions de suivi doivent être tenues par mois (ou toutes les 4 semaines); une de ces réunions doit avoir lieu en face à face ou en ligne, à condition qu'il y ait un contact visuel¹¹.

Même si une personne du foyer de SLD sera désignée à titre de superviseur de stage de l'élève, il est primordial de garder à l'esprit que le travail d'équipe est essentiel au succès du stage d'apprentissage. La personne désignée comme superviseur de stage pourrait parfois avoir besoin de soutien, particulièrement si elle n'a aucune expérience de leadership. Veillez à ce qu'elle ait accès aux ressources et aux conseils lui permettant de progresser et de bien remplir son rôle.

Exigences de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO)

Pour chaque volet de votre partenariat, pensez à l'accessibilité pour les personnes handicapées. Les membres de votre équipe, les résidents et les élèves pourraient avoir des exigences ou des préférences liées à des déficiences physiques ou cognitives, à des troubles de l'audition, de la parole, de la vision ou à tout autre type de déficience. Il est donc important de leur poser la question et de leur apporter votre soutien de toutes les façons possibles. Vous pourriez, par exemple, devoir envisager de trouver des espaces de réunion plus accessibles, de ralentir votre débit de parole afin de donner à certaines personnes plus de temps de réflexion et de réponse, d'imprimer des documents en gros caractères et d'utiliser d'autres formats de fichier. Consultez la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) pour plus de renseignements au sujet des exigences.

Passer le mot

Il est important de se rappeler que la présence de l'élève aura des répercussions sur de nombreuses personnes, notamment les résidents, les visiteurs, les personnes qui travaillent dans votre foyer de SLD et celles qui y font du bénévolat. Assurez-vous que toutes les personnes qui seront touchées par sa présence sont conscientes de ce que l'apprentissage expérientiel mettra en jeu et de l'importance d'offrir des stages d'apprentissage expérientiel en SLD.

Voici quelques moyens pour y arriver :

- parlez de l'élève dans le bulletin d'information du foyer de SLD.
- mentionnez sa présence au sein du foyer de SLD lors des réunions du conseil des résidents ou du conseil des familles.
- créez un porte-nom sur lequel sera également écrit le poste de l'élève.
- encouragez les résidents, les élèves et les membres de leur famille à consulter d'autres ressources et renseignements utiles sur le site Web des CARI de l'Ontario (tels que la fiche de renseignements, le rapport circonstanciel et les histoires inspirantes).

Notes: _____

Planification de la relève

Enfin, assurez-vous de choisir un successeur qui assumera les responsabilités liées à la planification des stages d'apprentissage expérientiel pour les élèves du secondaire au sein de votre foyer dans l'éventualité où votre rôle changerait. Ceci contribuera à la durabilité de votre partenariat avec l'école secondaire.

Notes: _____

ÉTAPE 10: CALENDRIER DE STAGE

Notez les réunions et les réalisations liées au stage d'apprentissage expérientiel que vous offrez et établissez un calendrier vous permettant d'avoir une vue d'ensemble des étapes à franchir et des dates importantes. Le fait de poser des jalons vous permettra de garder le cap, d'évaluer les progrès et d'atteindre vos objectifs.

Utilisez le modèle suivant pour poser et suivre vos jalons :

TÂCHE (description au besoin)	DIRIGEANT	ÉCHÉANCE	✓
<i>Exemple : orientation de l'élève en milieu de travail</i>	<i>Superviseur de stage</i>	<i>23 25 septembre 2019</i>	✓
<i>P. ex. Évaluation finale de l'élève</i>	<i>Superviseur de stage, enseignant en éducation coopérative</i>	<i>24 janvier 2020</i>	

ÊTES-VOUS PRÊT À METTRE SUR PIED UN STAGE D'APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL POUR UN ÉLÈVE DU SECONDAIRE AU SEIN DE VOTRE FOYER DE SLD?



Évaluation de l'état de préparation



J'AI...

- ☐ énoncé le but de la mise sur pied de stages d'apprentissage expérientiels pour les élèves du secondaire au sein de mon foyer de SLD.
- ☐ fixé des objectifs pouvant être atteints grâce aux stages d'apprentissage expérientiel.
- ☐ achevé les descriptions de postes pour les élèves du secondaire.
- ☐ déterminé les exigences de formation particulières aux postes et réglé toutes les questions de sécurité.
- ☐ planifié un processus d'orientation propre au poste de l'étudiant.
- ☐ prévu évaluer la manière dont le stage de l'élève aura contribué à l'atteinte de mes objectifs et de mon bute
- ☐ établi des liens et un partenariat avec une école secondaire qui correspond bien à mon organisme et à mes objectifs.
- ☐ trouvé le bon élève pour effectuer le stage d'apprentissage expérientiel.
- ☐ pris en compte les attentes des membres de mon équipe et des autres personnes concernées et touchées par le stage, et établi les stratégies de communication à adopter par l'ensemble de ces personnes.
- ☐ établi un calendrier permettant de garder mon équipe sur la bonne voie et d'évaluer la progression vers l'atteinte des objectifs.



Besoin d'un autre exemplaire de ce guide?
Communiquez avec nous au info@clri-ltc.ca.



POUR LES ÉCOLES SECONDAIRES

Planifier l'apprentissage
expérientiel en soins de longue durée pour
les élèves de votre école secondaire

ÉCOLES SECONDAIRES

Consultez cette section (pages avec un onglet orange) si vous utilisez ce guide aux fins de l'enseignement. Vous pourrez ainsi en apprendre davantage sur les types possibilités d'apprentissage expérientiel offertes aux élèves du secondaire et sur la manière d'établir un partenariat fructueux avec un foyer de SLD.

EN QUOI CONSISTENT LES SOINS DE LONGUE DURÉE EN ONTARIO?

Les foyers de soins de longue durée (SLD) sont des lieux où des personnes âgées de 18 ans et plus reçoivent du soutien pour presque toutes leurs activités quotidiennes, telles que manger et se déplacer, et ont accès 24 heures sur 24 à des soins infirmiers, à des soins personnels et à d'autres services¹⁰. Les personnes qui vivent dans des foyers de SLD sont appelées « résidents » et sont généralement âgées de 75 ans et plus. Ces personnes sont aux prises avec des changements cognitifs et physiques pouvant altérer leur manière de penser, de ressentir et d'agir¹⁶. Par exemple, un grand nombre des résidents d'un foyer de SLD vivent avec un trouble cognitif et deux résidents sur trois sont atteints de démence¹⁶.

Les foyers de SLD de l'Ontario sont régis par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario en vertu de la Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée. La Loi décrit les politiques et les procédures que doivent respecter les foyers de SLD afin de soutenir la santé, le bien-être et la sécurité des résidents. La Loi intègre aussi la Déclaration des droits des résidents afin de veiller à ce que les foyers de SLD s'efforcent de fournir des services de soins et de soutien personnalisés à chaque résident.

Les services dont bénéficient les résidents en soins de longue durée comprennent :

- des programmes d'activités sociales, récréatives et physiques¹⁰
- des repas, des boissons et des collations¹⁰
- des services spirituels et religieux¹⁰
- des services médicaux et de réadaptation¹⁰
- des services de buanderie et d'entretien ménager¹⁰
- l'approvisionnement en effets personnels et en fournitures médicales¹⁰
- des soins de fin de vie et des soins palliatifs¹⁰

Domaines clés pour les membres de l'équipe des soins de longue durée et dans lesquels les élèves du secondaire peuvent occuper des postes :

- services récréatifs (programmes et activités)
- services alimentaires (repas et nutrition)
- soins infirmiers et soutien personnel (soins médicaux 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)
- administration (leadership, ressources humaines, comptabilité, amélioration de la qualité, etc.)
- accueil (services environnementaux, de maintenance, de buanderie et d'entretien ménager)
- kinésiologie (activités physiques, physiothérapie et ergothérapie)
- engagement social envers les résidents (effectuer des visites en petits groupes ou seul à seul, apporter son soutien aux réunions du conseil des résidents et dans les mesures à prendre, etc.)



Visitez le clri-ltc.ca/ss-ltc pour des exemples de descriptions de postes pour les élèves. La page suivante donne des détails supplémentaires sur les postes des élèves en SLD.

Les résidents vivent en moyenne deux ans et demi en foyer de SLD dans les dernières années de leur vie. Certains séjournent temporairement en foyer de SLD jusqu'à deux semaines pour des soins de répit pendant que les proches avec lesquels ils habitent sont absents, et d'autres y séjournent jusqu'à deux mois en convalescence pour se rétablir d'une maladie ou d'une chirurgie¹⁸. Hormis les résidents et le personnel soignant, plusieurs membres de la famille, amis et bénévoles effectuent régulièrement des visites dans les foyers de SLD.

Les quelque 620 foyers de soins de longue durée en Ontario comptent :

**plus de
78 000
résidents¹⁶**

**plus de
80 000
travailleurs¹⁶**

**environ
126 résidents
par foyer¹⁶**

Le gouvernement de l'Ontario est en train d'agrandir les foyers de SLD, ce qui permettra de créer de nouveaux emplois et possibilités d'avancement professionnel dans ce secteur en pleine croissance.

En plus de ce gain d'espace, un vent de changement souffle sur la culture des foyers de SLD et des autres secteurs où les soins holistiques, axés sur la personne et qui améliorent la qualité de vie des résidents sont jugés aussi essentiels que les soins médicaux et physiques. Voici certains de ces changements :

- évolution du langage : les expressions « maison de soins infirmiers » et « établissements de SLD » ne sont plus utilisées, ce qui permet de mettre l'accent sur le fait que les foyers de SLD sont de vraies maisons et milieux de vie communautaires accueillant une grande variété de résidents, de membres de l'équipe, de membres de la famille et de visiteurs.
- des soins et des services de soutien personnalisés qui portent sur les forces et les capacités des résidents, prodigués dans le respect des relations établies et des contributions de toutes les personnes vivant, travaillant ou effectuant des visites dans les foyers de SLD.



Visitez le clri-ltc.ca/ss-ltc pour en apprendre davantage sur les soins axés sur la personne et le langage utilisé dans le domaine des SLD

Différences entre foyers de soins de longue durée et maisons de retraite en Ontario

Les foyers de SLD diffèrent des maisons de retraite puisque les résidents des foyers de SLD ont plus souvent besoin de soins de santé intégrés et d'un accès aux services que les personnes vivant dans des maisons de retraite ou des logements avec services de soutien. De plus, tous les services ainsi que les soins personnels et infirmiers offerts dans les foyers de SLD sont financés par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, alors que les services de soins et de soutien offerts dans les maisons de retraite constituent une responsabilité financière que les résidents doivent assumer.

LES POSTES EN SOINS DE LONGUE DURÉE

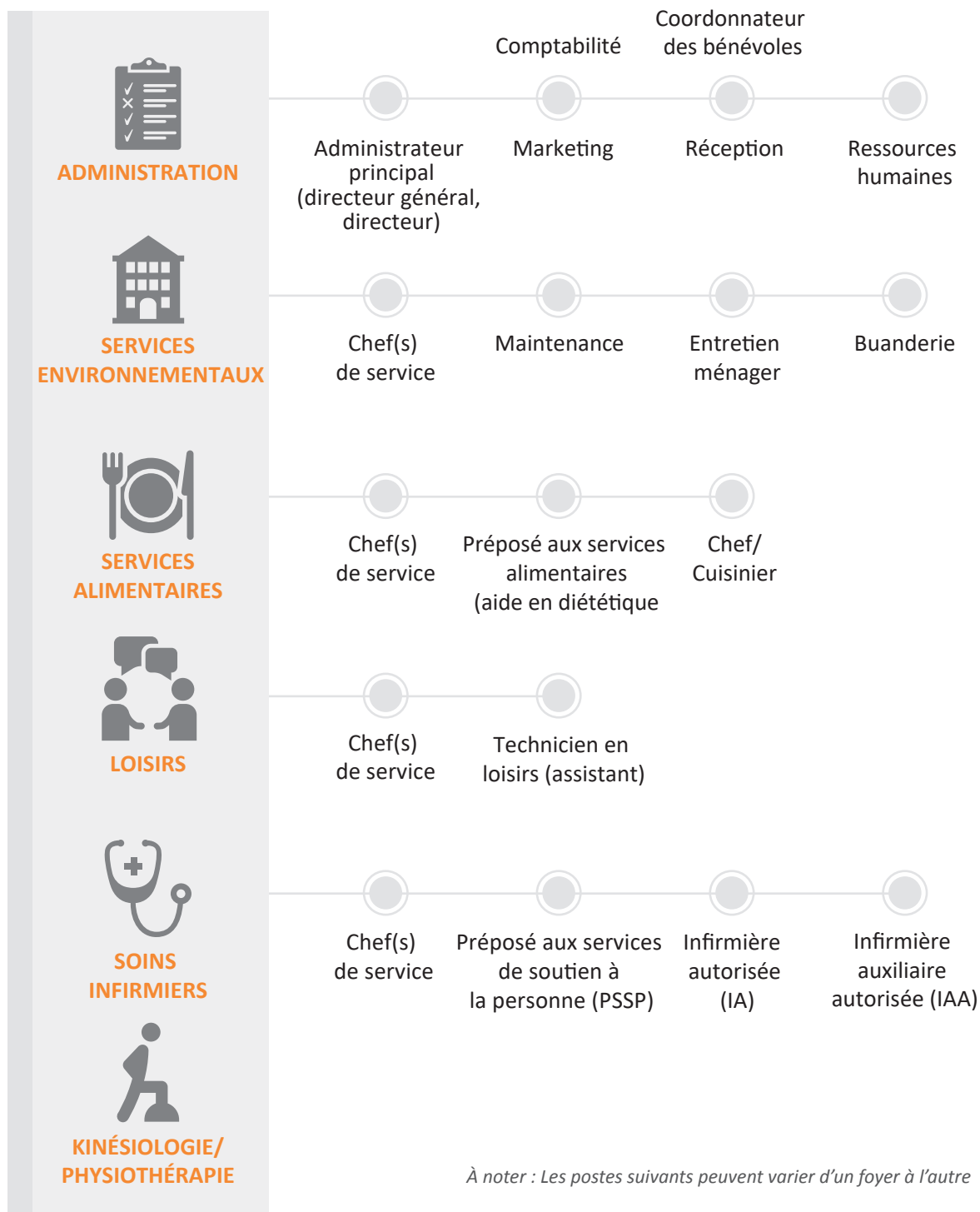
Les foyers de SLD offrent des possibilités de carrière diversifiées que les élèves peuvent explorer pendant leur apprentissage expérientiel. Le site Web des CARI de l'Ontario offre plus de renseignements sur les carrières en SLD, comme les affiches promotionnelles sur les perspectives de carrière pour les élèves et des fiches de renseignements.w



Visitez le clri-ltc.ca/ss-ltc pour plus de renseignements sur les carrières en SLD, dont des affiches sur les perspectives de carrière et des fiches de renseignements.

Notes: _____

Figure 1 : Perspectives et cheminement de carrière en soins de longue durée



Brèves descriptions de postes

Les descriptions de postes suivantes détaillent quelques-uns des postes précités. Veuillez noter que ces postes peuvent varier d'un foyer de SLD à l'autre. Le site Web des CARI de l'Ontario offre des exemples de descriptions de postes détaillées conçues pour les élèves souhaitant explorer les perspectives de carrière en SLD. À la figure 1, vous verrez un diagramme détaillé des nombreux postes en SLD.



Administration : Les titulaires de postes administratifs soutiennent les résidents et le personnel des foyers de SLD en gérant le personnel, les services, les ressources et le budget. Ils s'occupent parfois des ressources humaines, de la gestion financière, des communications internes et externes, des horaires et de l'évaluation du rendement. Les postes peuvent aller de postes d'assistant à des postes de dirigeant.



Infirmière autorisée : L'infirmière autorisée en foyer de SLD offre aux résidents des services de soutien, de réadaptation, de soins curatifs et de soins palliatifs en utilisant une approche de soins axés sur la personne. Elle conçoit et fournit des services préventifs et de promotion de la santé, consigne et évalue les changements dans l'état de santé et travaille avec les résidents et leurs proches à l'élaboration de plan de soins personnalisés.



Préposé aux services de soutien à la personne : Le préposé améliore la qualité de vie des résidents et les soins qui leur sont prodigués en veillant à leur bien-être, à leur sécurité et à leur dignité. Il comble les besoins en soins personnels des résidents, aide aux repas et à la mobilité en utilisant une approche axée sur la personne. Il peut également offrir amitié et soutien émotionnel aux personnes sous ses soins.



Services alimentaires (aussi appelés « diététique » ou « nutrition ») : Les travailleurs de ce service améliorent la qualité de vie des résidents en offrant une bonne nutrition et une ambiance agréable dans la salle à manger. Ils peuvent planifier, préparer et servir les repas, veiller à la salubrité des aliments et des installations, à l'ambiance en salle à manger, aux services de traiteur et à la documentation relative à l'alimentation. Les postes peuvent aller de postes d'assistant à des postes de dirigeants.



Services environnementaux (ou « maintenance ») : Les travailleurs de ce service veillent à ce que les foyers de SLD soient confortables et sécuritaires pour les résidents, le personnel et les visiteurs. Ils font l'entretien quotidien et préventif du bâtiment (équipement, ameublement et accessoires), du terrain et des dispositifs d'urgence. Les postes peuvent aller de postes d'assistant à des postes de dirigeants.



Services récréatifs (ou « activités » ou « amélioration de la qualité de vie ») : Les travailleurs de ce secteur améliorent la qualité de vie des résidents en foyer de SLD grâce à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation d'activités et de programmes enrichissants conçus en fonction des forces physiques, cognitives, sociales, affectives et spirituelles des résidents avec lesquels ils travaillent. Ils proposent des activités individuelles ou de groupe axées sur la personne afin de favoriser la création de liens entre les résidents. Les postes peuvent aller de postes d'assistant à des postes de dirigeants.



Kinésiologie (aussi appelée « physiothérapie ») : Les personnes dans ce secteur s'efforcent d'améliorer la qualité de vie des personnes qui vivent dans les foyers de SLD en faisant la promotion de la santé physique et d'un mode de vie actif et en encourageant les résidents à maintenir ou à améliorer leurs capacités physiques. Elles peuvent mener des activités de mise en forme de groupe, effectuer des évaluations complètes et fournir un encadrement sur une base individuelle.



Visitez le clri-ltc.ca/ss-ltc pour des exemples de descriptions de postes pour les élèves effectuant un stage dans un foyer de SLD.

ÉTABLIR DES LIENS AVEC UN FOYER DE SOINS DE LONGUE DURÉE

L'établissement d'un partenariat avec un foyer de SLD exige la collaboration des deux partenaires lors des étapes de planification, de mise en œuvre et d'évaluation du processus. Chacun a la responsabilité de montrer son engagement et de communiquer ouvertement.

Entrer en contact avec un foyer de SLD constitue la première étape de l'établissement d'un partenariat et vous pouvez commencer par repérer les foyers proches de votre école. Le réceptionniste ou l'administrateur du foyer peut vous mettre en contact avec le membre du personnel chargé de la coordination des élèves ou des services bénévoles, le cas échéant, afin d'amorcer la discussion.

Il est aussi possible d'entrer en contact avec les écoles secondaires par l'entremise d'une base de données sur les employeurs, comme le registre des employeurs de l'Ontario (www.employerregistry.ca). Cette ressource gratuite fait office de communauté virtuelle et permet de mettre en relation les employeurs avec les travailleurs de demain par l'intermédiaire de l'apprentissage expérientiel et des programmes éducatifs de partout en Ontario¹⁵.

Voici les éléments à aborder lors de la présentation d'une possibilité de partenariat :



- ☐ votre nom, votre poste et le nom de votre école secondaire.
- ☐ une description des stages d'apprentissage expérientiel qu'offre votre école.
- ☐ une description des attentes envers le superviseur de stage pour chaque type de stage d'apprentissage expérientiel.
- ☐ une description des postes que votre foyer de SLD pourrait offrir aux élèves.
- ☐ le nom et les coordonnées de la principale personne-ressource.
- ☐ un exemplaire de ce guide afin d'aider à l'harmonisation des objectifs et des attentes lors de l'établissement de votre partenariat



Visitez le clri-ltc.ca/ss-ltc pour en savoir plus au sujet des foyers de SLD et des écoles secondaires ouverts à des partenariats.

PARTENARIAT D'ÉDUCATION DES AFFAIRES DE L'ONTARIO

Certaines localités profitent aussi du soutien d'une agence locale de partenariats affaires-enseignement (aussi appelée « conseil industrie-éducation »). Ces agences sont présentes un peu partout en Ontario et font partie de l'organisation du partenariat d'éducation des affaires de l'Ontario, laquelle se penche sur les questions clés touchant l'exploration de carrières et le perfectionnement de la main d'œuvre¹⁷. En créant un réseau dynamique, ces agences peuvent faciliter des relations entre les acteurs de l'industrie et les enseignants, favoriser une communication efficace et permettre la mise sur pied de stages d'apprentissage expérientiel bien encadrés dans les localités ontariennes¹⁷. Si vous avez de telles agences dans votre région, vous pourriez y faire appel pour vous aider à établir des partenariats avec des SLD.

METTRE EN RELATION UN FOYER DE SLD AVEC LE BON ÉLÈVE

Lorsque vous êtes certain d'avoir trouvé un partenaire engagé qui correspond bien à vos objectifs et aux exigences des stages d'apprentissage expérientiel offerts par votre école, vous pouvez poursuivre votre processus en choisissant un élève susceptible de bien pourvoir le poste offert par le foyer de SLD.

Voici une liste d'aptitudes et de caractéristiques pouvant indiquer qu'un élève est un bon candidat pour un stage d'apprentissage expérientiel dans un foyer de SLD :

- amical et facile d'approche
- doté de solides aptitudes pour la communication interpersonnelle
- enthousiaste et faisant preuve d'une attitude positive
- fiable
- compatissant et désireux d'aider les autres
- travaillant facilement en équipe, mais aussi de façon autonome
- motivé et faisant preuve d'initiative
- doté d'aptitudes organisationnelles et de compétences en gestion du temps

Fait preuve de curiosité pour un ou plusieurs des domaines suivants :

- vieillissement
- soins de santé et autres professions dispensant des soins
- défense d'une cause et responsabilité sociale
- sciences sociales (anthropologie, sociologie, psychologie) ou études sur le développement social
- activité physique et physiothérapie
- accueil
- nutrition
- loisirs thérapeutiques
- histoire
- travail social
- charpenterie et mécanique (y compris la plomberie et l'électricité)
- affaires (gestion, marketing, comptabilité)

FORMATION ET ORIENTATION DES ÉTUDIANTS

Avant le stage d'apprentissage expérientiel, une évaluation de la santé et de la sécurité de l'établissement sera effectuée par un enseignant de l'école, et les élèves devront démontrer qu'ils possèdent les aptitudes et les connaissances énoncées dans le programme en ce qui concerne la santé, la sécurité et le bien-être¹¹. De plus, l'enseignement particulier aux SLD et au poste de l'élève devra être dispensé à l'élève concerné avant le début du stage ou durant le processus d'orientation

Formation recommandée

Il est important que les élèves soient préparés pour leur stage en SLD avant le début de celui-ci. Le superviseur de stage du foyer de SLD déterminera la formation et les ressources devant être fournies à l'élève parallèlement à la formation offerte par votre école. Qui plus est, les écoles et les élèves ont accès aux vidéos de formation et aux ressources éducatives (au regard des sujets suivants, entre autres) sur le site Web des CARI de l'Ontario : Nous encourageons tous les élèves effectuant un stage en SLD à prendre connaissance de tout le matériel de formation recommandé sur le site Web des CARI de l'Ontario.

- la loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée et la Déclaration des droits des résidents.
- approche de soins axée sur la personne
- prendre soin de personnes atteintes de démence
- prendre soin de personnes à mobilité réduite
- assistance aux repas
- mauvais traitement et négligence

Notes: _____



Visitez le clri-ltc.ca/ss-ltc pour accéder aux formations et aux ressources éducatives recommandées pour les élèves faisant un stage d'apprentissage expérientiel dans un foyer de SLD.

Sécurité émotionnelle

Il est essentiel de comprendre que, peu importe l'expérience antérieure, un stage dans un foyer de SLD est susceptible d'être émotionnellement difficile pour les élèves. Par exemple, ils pourraient être témoins de situations d'urgence ou du déclin de la santé d'un résident qui leur est cher et pourraient aussi avoir à composer avec les sentiments liés à la mort et au deuil. Il est important de bien préparer les élèves au stage en SLD et de soutenir leur santé mentale et leur sécurité émotionnelle. Les vidéos de formation fournies sur le site Web des CARI de l'Ontario peuvent guider les élèves avant le début de leur stage en SLD. Il est également important de veiller à ce que les élèves sachent à qui ils peuvent se confier dans le foyer de SLD s'ils ont besoin d'un soutien émotionnel, et à ce qu'un sentiment de sécurité leur soit transmis lors des rencontres de suivi régulières.

ORIENTATION

Le superviseur de stage est chargé du processus d'orientation de l'élève au début du stage. Envisagez toutefois de communiquer à l'élève les renseignements suivants à l'avance afin qu'il sache à quoi s'attendre.

- les foyers de SLD sont des lieux où des personnes âgées de 18 ans et plus reçoivent du soutien pour presque toutes leurs activités quotidiennes (p. ex. manger, se déplacer, prendre soin de soi). les résidents sont généralement âgés de 75 ans et plus¹⁰.
- Bon nombre de résidents des foyers de SLD sont atteints de démence ou vivent avec un trouble cognitif¹⁶.
- l'atmosphère dans un foyer de SLD peut être parfois très animée et trépidante.
- puisque chaque membre d'équipe a comme priorité de fournir des soins holistiques aux résidents, les équipes en SLD sont interfonctionnelles, ce qui signifie que différents postes et services doivent travailler ensemble afin de soutenir la qualité de vie des résidents.
- des situations d'urgence peuvent survenir (par exemple, les résidents peuvent faire une chute ou être victimes d'un AVC)
- les résidents des foyers de SLD peuvent voir leur état de santé décliner et peuvent même mourir.

Pour plus de renseignements sur les SLD en Ontario, veuillez lire le début de la section suivante.

Notes: _____

PLANIFICATION DE LA RELÈVE

Enfin, assurez-vous de choisir un successeur qui assumera les responsabilités liées à la communication avec le foyer de SLD avec lequel vous avez établi un partenariat dans l'éventualité où vous changeriez de poste. Ceci contribuera à la durabilité du partenariat entre votre école secondaire et le foyer de SLD.



Visitez le clri-ltc.ca/ss-ltc pour découvrir les histoires inspirantes de foyers de SLD, de maisons de retraite et d'écoles ayant un programme d'apprentissage expérientiel.

ÊTES-VOUS PRÊT À METTRE SUR PIED UN STAGE D'APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL POUR LES ÉLÈVES DU SECONDAIRE EN SLD?



Évaluation de l'état de préparation



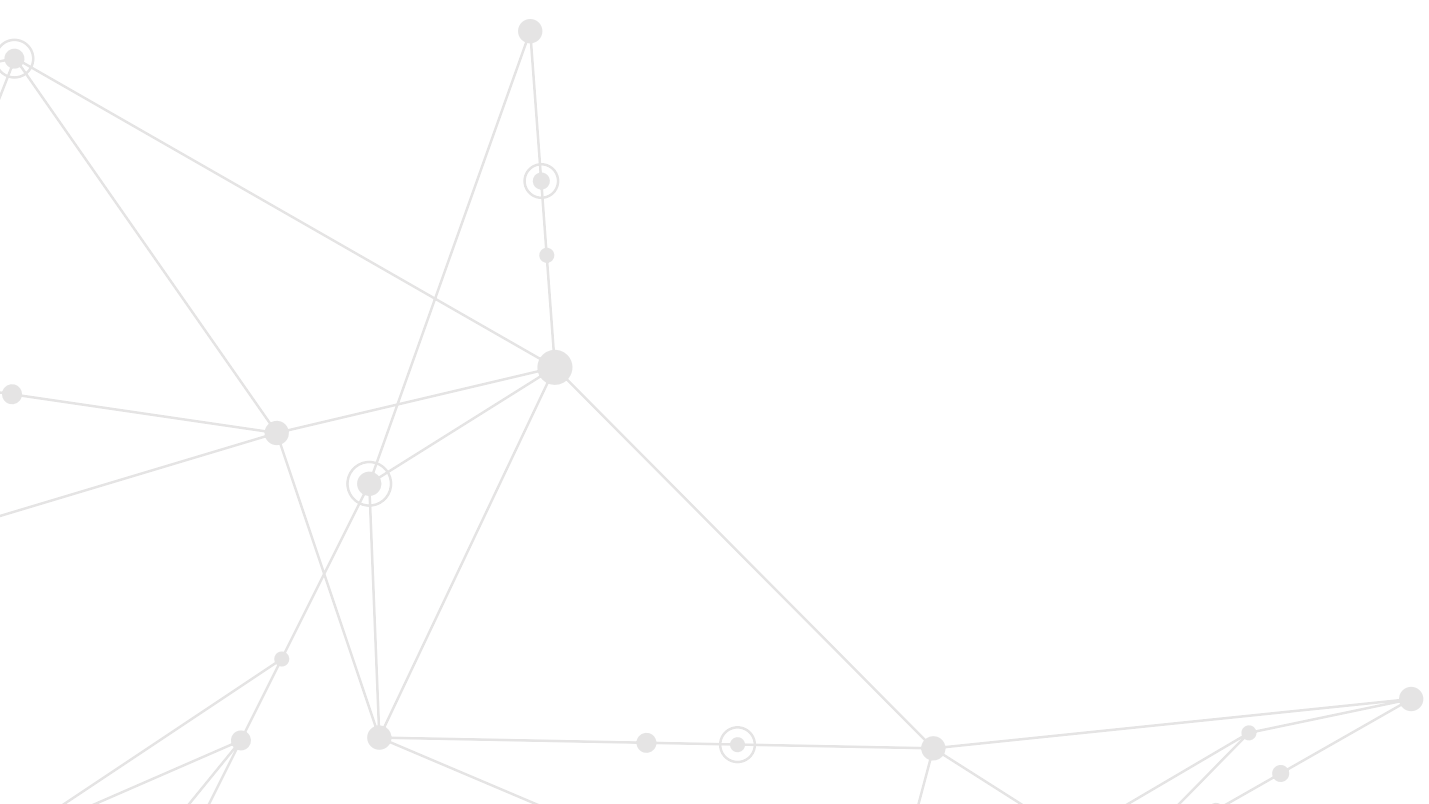
J'ai...

- ☐ élargi mes connaissances au sujet des SLD offerts en Ontario et des perspectives de carrière connexes.
- ☐ communiqué aux élèves et à leurs tuteurs des renseignements éducationnels au sujet des SLD offerts en Ontario et des possibilités de carrière.
- ☐ établi des liens et un partenariat avec un foyer de SLD qui correspond bien à mon école et à mes objectifs.
- ☐ trouvé le bon élève pour effectuer le stage d'apprentissage expérientiel offert par le foyer de SLD.
- ☐ veillé à ce que l'élève soit prêt pour son stage d'apprentissage expérientiel, notamment en repérant la formation et l'information d'orientation qui lui seront nécessaires.



Besoin d'un autre exemplaire de ce guide?
Communiquez avec nous au info@clri-ltc.ca.

1. Ayala, J. S., Hewson, J. A., Bray, D., Jones, G., & Hartley, D. (2007). *Journal of Intergenerational Relationships*, 5(2), 45-60. doi: 10.1300/J194v05n02_04
2. Blais, S., McCleary, L., Garcia, L., & Robitaille, A. (2017). Examining the benefits of intergenerational volunteering in long-term care: A review of the literature. *Journal of intergenerational relationships*, 15(3), 258-272. URL : <https://doi.org/10.1080/15350770.2017.1330056>
3. Cohen-Mansfield, J. & Jensen, B. (2017). Intergenerational programs in schools: Prevalence and perceptions of impact. *Journal of Applied Gerontology*, 36(3), 254-276. doi: 10.1177/0733464815570663
4. Sánchez, M. G. & Torrano, D. H. (2013). The benefits of intergenerational programmes from the perspective of the professionals. *Journal of Research in Social Pedagogy*, 21, 213-235. URL: <https://recyt.fecyt.es/index.php/PSRI/article/view/37072/20613>
5. Teater, B. (2016). Intergenerational programs to promote active aging: the experiences and perspectives of older adults. *Activities, Adaptation and Aging*, 40(1), 1-19. doi: 10.1080/01924788.2016.1127041
6. Gualano, M. R., Voglino, G., Bert, F., Thomas, R., Camussi, E., & Siliquini, R. (2018). The impact of intergenerational programs on children and older adults: A review. *International Psychogeriatrics*, 30(4), 451-468. doi: 10.1017/S104161021700182X
7. Holmes, C. L. (2009). An intergenerational program with benefits. *Early childhood education*, 37, 113-119. doi: 10.1007/s10643-009-0329-9
8. Fujisawa, R. & Colombo, F. (2009). The long-term care workforce: Overview and strategies to adapt supply to a growing demand. URL: [http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?doclanguage=en&cote=de/isa/elsa/wp2/hea\(2009\)1](http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?doclanguage=en&cote=de/isa/elsa/wp2/hea(2009)1)
9. Cook, G. & Bailey, C. (2013). Older care home residents' views of intergenerational practice. *Journal of Intergenerational Relationships*, 11(4), 410-424. URL: <http://dx.doi.org/10.1080/15350770.2013.837802>
10. Gouvernement de l'Ontario (2014). Aperçu des soins de longue durée URL : <https://www.ontario.ca/fr/page/propos-soins-de-longue-duree>
11. Ministère de l'Éducation (2018). Éducation coopérative : le curriculum de l'Ontario, 11e et 12e année URL : www.ontario.ca/edu
12. Ministère de l'Éducation (2013). Apprentissage expérientiel URL : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/job/passport/index.html>
13. Ministère de l'Éducation (2016). Majeure Haute Spécialisation Politique et guide de mise en œuvre du programme de la Majeure Haute Spécialisation URL : <http://www.edu.gov.on.ca/plusdereussitedeseleves/SHSM.html>
14. Zarinpoush, Fataneh. (2006). Project evaluation guide for non-profit organizations: Fundamental methods and steps for conducting project evaluation. URL : http://sectorsource.ca/sites/default/files/resources/files/projectguide_final.pdf
15. HIEC. (2019). Employer Registry. URL : <http://www.employerregistry.ca/>
16. Ontario Long Term Care Association (OLTCA) (2018). This is long-term care 2018 [PDF]. URL : <https://www.oltca.com/OLTCA/Documents/Reports/ThisIsLongTermCare2018.pdf>
17. Partenariat d'éducation des affaires de l'Ontario. (2019). About us. URL : <http://www.obep.on.ca/>
18. Ministère de la Santé et des Soins de longue durée : Health Analytics Branch. (2015). Long-term care in Ontario: Sector overview [PDF]. URL : <http://longtermcareinquiry.ca/wp-content/uploads/Exhibit-169-Long-Term-Care-in-Ontario-Sector-overview.pdf>
19. University of California. (2016). SMART goals: A how-to guide. URL: https://www.ucop.edu/local-human-resources/_files/performance-appraisal/How%20to%20write%20SMART%20Goals%20v2.pdf



CARI
DE L'ONTARIO

Centres d'apprentissage,
de recherche et d'innovation
en soins de longue durée

BAYCREST • BRUYÈRE • RIA



info@clri-ltc.ca



clri-ltc.ca



[@CLRI_LTC](https://twitter.com/CLRI_LTC)



Ontario CLRI



Ontario CLRI